

Un autre écran de fumée est possible Michel Husson, 19 septembre 2006

Michel Fenayon vient de diffuser un document intitulé *Une autre explication est possible* (<http://hussonet.free.fr/chrono2.pdf>). Il s'agit d'une nouvelle version de la thèse chronologique. Elle prend en compte les informations plus précises sur le déroulement concret du dépouillement. Mais elle n'apporte rien de nouveau par rapport à de précédentes contributions et ne remet pas en cause l'essentiel de la critique qui avait été faite de cette thèse dans *Réfutation de l'hypothèse chronologique* (<http://hussonet.free.fr/chrono2.pdf>). J'en extrais ce résumé :

« L'ensemble de ces tests débouchent sur cette conclusion importante : **la neutralisation de l'effet chronologique ne fait pas disparaître les anomalies**. La démonstration peut être ainsi récapitulée :

1. avant le comptage effectué le soir du 11 Juin, on ne décèle aucun lot atypique, même en définissant cette atypicité par rapport aux résultats d'ensemble. Si le scrutin s'était arrêté là, il n'y aurait eu aucune anomalie, et donc aucune suspicion de fraude.

2. au soir du 11 Juin, cinq lettres ont été entièrement dépouillées. Elles sont donc « propres » en un double sens : aucune anomalie n'est décelable, et l'effet chronologique est neutralisé puisque le dépouillement s'est fait en une seule fois.

3. quand on prend ces lettres complètes comme référence, on constate que les lettres conformes (ne comprenant pas de lots atypiques) sont bien corrélées. En revanche, les lettres atypiques (qui contiennent au moins un lot atypique) sont moins bien corrélées. Autrement dit, elles restent atypiques, alors même que l'effet chronologique a été neutralisé en raisonnant sur des lettres complètes.

4. l'écart par rapport au groupe de contrôle (évalué à partir du coefficient de corrélation) est d'autant plus grand que le taux d'atypicité (c'est-à-dire la proportion de bulletins appartenant à de lots atypiques) est lui-même élevé.

Les anomalies subsistent quand l'effet chronologique est neutralisé. Il ne reste donc plus qu'un moyen de les expliquer : la fraude. »

Ce texte avait donné lieu à des échanges (voir : <http://hussonet.free.fr/2fena2.pdf>) où Michel Fenayon ne proposait aucune réponse aux points cruciaux qui lui étaient opposés. On peut d'ailleurs y rajouter les éléments apportés par Thomas Coutrot (<http://hussonet.free.fr/tcp&s.pdf>) à propos d'un supposé tri en fonction du vote pour Jean-Marie Harribey :

« Mais supposons même que des dépouilleurs aient eu une idée aussi saugrenue. Dans ce cas, par construction, devraient apparaître d'abord des lots atypiques favorables à J.M. Harribey (donc à la "liste Susan George") : très favorables même, puisque Harribey devrait y obtenir 100% des suffrages ! Ensuite ces lots seraient contrebalancés par les fameux lots atypiques favorables à J.N. Chaque supposé transfert devrait donc mécaniquement donner naissance à deux lots atypiques se compensant. Or les études ont abondamment montré (c'est ce qui fonde la conclusion de fraude) que les lots significativement atypiques, donc de taille pas trop faible (>70 bulletins dans l'étude des experts Guillemot & alii), sont pratiquement tous favorables à J.N. En outre aucun lot ne donne plus de 70% de voix à J.M. Harribey. L'explication par le "transfert" est tout aussi irrecevable que l'explication chronologique. Ne reste que l'explication par la fraude ».

Nous sommes donc aujourd'hui confrontés à la configuration suivante : depuis quelques semaines, trois personnes (Michel Fenayon, Alain Gély et Michel Lasserre) multiplient les contributions tendant à réfuter l'hypothèse de la fraude en mettant en avant un autre schéma explicatif, celui de l'effet chronologique et/ou de tri.

Michel Fenayon prend bien soin de souligner que son « expertise statistique ne donnera pas « la » solution, mais une forte probabilité de solution. Nous sommes dans la même situation que dans un procès, les rapports d'experts, souvent contradictoires comme c'est le cas pour nous, ne sont pas des preuves. Pour trancher il faut maintenant des preuves, c'est-à-dire des faits et des témoignages ». Mais cette démarche n'obéit qu'en apparence à une stricte objectivité, pour deux raisons.

La première est qu'il existe un corpus de faits dont il faut rendre compte. C'est ce que j'expliquais dans *La preuve de la fraude* (<http://hussonet.free.fr/emprein2.pdf>) : « *Le repérage d'anomalies auquel on vient de procéder ne peut suffire pour conclure à la fraude. Celle-ci ne peut d'ailleurs être réellement « prouvée » au sens littéral du terme, mais elle peut être « établie » à l'issue d'une démarche qui doit suivre les étapes suivantes :*

- a) *définition précise des éléments dont il faut rendre compte, qu'on peut appeler le « corpus » ;*
- b) *énoncé des différents « modèles » susceptibles a priori de pouvoir rendre compte de ce « corpus » ;*
- c) *confrontation de ces « modèles » au « corpus » qu'ils sont censés expliquer ;*
- d) *conclusion. »*

Et je définissais ce corpus comme un ensemble de quatre éléments :

« C1. *Il existe des lots atypiques*

C2. *Ces lots atypiques n'apparaissent qu'après le cumul du 11 Juin.*

C3. *Les distorsions introduites par les lots atypiques favorisent une « liste » au profit d'une autre.*

C4. *La distribution des déplacements de voix entre lots atypiques et lots conformes dépend du rang obtenu par chaque candidat dans le cumul du 11 Juin : les candidats en position éligible bénéficient ou pâtissent de déplacements de voix plus élevés. »*

Or, aucune des contre-explications ne répond à ce critère élémentaire de scientificité, qui est de traiter de l'intégralité des faits disponibles. En admettant même que l'analyse de Michel Fenayon puisse expliquer le point C1, il ne saurait rendre compte des trois autres.

Une autre pratique scientifique minimale consiste, en cas de controverse, à prendre en compte les points de vue adverses. C'est ce que j'ai fait dans le début, non seulement en répondant aux objections mais en m'en faisant à moi-même. Je considère que j'ai été moins biaisé idéologiquement que ceux qui, comme Michel Fenayon, répètent depuis qu'ils se sont inscrits dans ce débat, les mêmes développements, en restants sourds aux objections qui leur sont faites et en négligeant une partie des faits d'observation. Ils n'ont ainsi jamais répondu à ce qui est pour moi la preuve de la fraude, que j'ai même modélisée (si besoin était) : les écarts introduits par les lots atypiques sont ciblés sur les candidats en position de franchir la barre qui leur permettra d'être élus. La « main invisible » dont parle René Passet dans son rapport n'était donc pas, si l'on peut dire, aveugle : elle connaissait les résultats intermédiaires au soir du 11 juin. Aucun tri des bulletins ne pouvait obtenir, par hasard, une concentration sur les quatre candidats qui se sont substitués à ceux de la liste de Susan George et que les experts, munis de leurs hypothèses prétendument fausses, ont réussi à désigner sans avoir à connaître la composition des listes SG et JN.

C'est pourquoi je ne tomberai pas dans le piège qui consisterait à répondre au document de Michel Fenayon et à lui prêter ainsi un caractère de nouveauté qu'il n'a pas. Je ne peux donc que renvoyer, une fois de plus, au texte *La preuve de la fraude* (<http://hussonet.free.fr/preuve.pdf>) qui n'a reçu à ce jour aucune réponse satisfaisante, non pas parce que les « anti-fraudistes » ne l'auraient pas lu, mais parce qu'ils n'ont rien à lui opposer.

Une telle obstination m'intrigue. Il y a deux explications, la première étant qu'ils sont à la manœuvre. Il est clair pour tout le monde que Bernard Cassen et Jacques Nikonoff sont plus à l'aise pour faire des procès aux autres que pour construire un argumentaire démontrant que la fraude est « peu probable ». Leurs maladroitesses tentatives en ce sens ne leur ont pas permis d'échapper à perdre un premier procès (cela ne fait que commencer) et à devoir « remettre leur mandat » (on ne dit pas démissionner). Ce n'est que tardivement qu'ils auraient trouvé des combattants de la dernière heure pour protéger leur retraite et lancer quelques escarmouches de diversion.

Mais cette interprétation manque par trop de magnanimité. Il y en a une autre, plus acceptable, qui consiste à dire que le meilleur moyen de sortir de la crise et de « revenir rapidement à notre vrai combat, celui qui nous réunit tous : la lutte contre le système néolibéral », comme le dit Fenayon. Cette position a quelque chose de louable, mais cela revient à cacher la poussière sous le tapis, ou le cadavre dans le placard (je suis preneur d'autres métaphores). Il y a ici deux traditions : d'un côté, la culture indécrottable de la fraude et des manipulations bureaucratiques. Elle s'appuie ensuite sur deux réflexes : défendre l'unité du Parti, et soutenir qu'il a toujours raison, même contre ses propres membres. J'attire l'attention

sur une prise de position stupéfiante de Jean-Pierre Gaillet (<http://hussonet.free.fr/jpgaille.pdf>) qui propose *une explication « psychologique » à la fraude*. Il s'interroge sur ce qu'il aurait fait s'il avait participé au dépouillement. Dépouiller ? Ou bien « *tenter d'arranger un peu quelques bulletins pour que le vote reflète la volonté réelle des adhérents ? Certes en violant la forme du scrutin, mais pas le fond du choix des adhérents, au contraire ! Cela pour me donner bonne conscience. La fin (rendre la majorité à la majorité réelle) justifiant à mes yeux les moyens (le bidouillage de quelques bulletins) » ? On sent qu'il hésite encore.*

Il me semblait que l'on n'en était plus là. Il me semble en tout cas que l'on ne sert pas une cause, quelle qu'elle soit, en couvrant des actes qui lui ont porté un coup mortel. Pour dire les choses autrement : quand on vous met le nez dans votre caca, cela ne sert pas à grand-chose de prétendre qu'il sent la rose. Personnellement, pour filer cette métaphore, j'ai le nez fin. Et je me demande qui mène Attac à sa mort : ceux qui disent « circulez (en vous bouchant le nez ?) il n'y a rien à voir » ou ceux qui disent qu'Attac ne peut continuer avec, en son sein, des personnes capables de pratiques aussi opposées aux principes et aux idéaux dont notre association était porteuse avant ce scrutin fatal. Je vois bien qu'il y a peu de chance pour que l'affront fait à Attac soit un jour lavé. Et je me dis que, dans ces conditions, il sera difficile d'y rester.

Mais, dans l'immédiat, j'attends le fameux rapport Gély qui devrait me contraindre au silence. Entre-temps, pour calmer mon impatience et rester fidèle à un style impertinent que Michel Fenayon n'apprécie guère, je ferai remarquer que ce denier a cru bon de signer sa contribution de son titre d'« ancien élève de l'école Polytechnique ». Au reproche que je lui avais fait de « brandir » ce titre, il m'avait pourtant répondu ceci (<http://hussonet.free.fr/2fena2.pdf>) : « *Vous m'excuserez mais je n'ai jamais brandi de titre car en aucun cas il ne donne plus de droits que tout autre titre (professeur, chercheur au CNRS, administrateur INSEE, etc, etc.), ce titre a été mis en avant par une certaine Valérie que je ne connais pas, ce qui n'aurait pas du être fait, j'ai horreur des "arguments d'autorité" comme je l'ai déjà expliqué sur de nombreuses listes.* » Bref, tous les espoirs sont permis puisque, finalement, Michel Fenayon est capable de changer d'avis.